



## **Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire New Frontiers**

tenue dans la bibliothèque de l'école secondaire régionale Howard S. Billings, 210, McLeod, Châteauguay, Québec, le **mardi 19 novembre 2024**, à 18h15, et à laquelle étaient présents les commissaires suivants, représentant le quorum du Conseil des commissaires :

- John Ryan, président
- Raymond Ledoux, vice-président, circonscription électorale no 1 (arrivé à 18h26)
- Karin Van Droffelaar, circonscription électorale no 2
- Lina Chouinard, circonscription électorale no 3
- Kenneth Crockett, circonscription électorale no 4
- Cristian Espinosa-Fuentes, circonscription électorale no 5
- Anne-Marie Yelle, circonscription électorale no 6
- Dianne Eastwood, circonscription électorale no 7, sur Teams
- Peter Stuckey, circonscription électorale no 8
- Barbara Ednie, circonscription électorale no 9
- Connor Stacey, circonscription électorale no 10
- Lorne Ferguson, commissaire représentant les parents, niveau primaire
- Kenneth Bernard, Commissaire représentant les parents, niveau secondaire
- Brenda Bourdeau, commissaire représentant le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- Jennifer Largan, commissaire représentant les parents

### **Également présents :**

- Mike Helm, directeur général
- Joyce Donohue, directrice générale adjointe et secrétaire générale
- Kara Johnstone, directrice des systèmes et des technologies de l'information
- Joanne Malowany, directrice des services éducatifs
- Chantal Martin, directrice de la formation continue
- Melanie Primeau, représentante de la NFAA

### **Appel à l'ordre et remarques d'ouverture**

Le directeur général ouvre cette 350<sup>ème</sup> séance à 18h15 et souhaite la bienvenue aux membres.

### **Confirmation de conformité – Convocation d'une séance extraordinaire**

Le directeur général confirme que cette séance spéciale a été convoquée conformément aux exigences de la Loi sur l'instruction publique.

### **Départ de la séance**

Le commissaire K. Crockett quitte la salle de réunion à 18h17.

### **Déclaration de reconnaissance**

K. Johnstone a prononcé la déclaration de reconnaissance suivante : Alors que nous nous réunissons sur cette terre ancestrale, nous reconnaissons la sagesse et la résilience des peuples autochtones qui gèrent ces territoires depuis d'innombrables générations. Dans l'esprit de l'action de grâce, exprimons notre gratitude pour la terre qui se trouve sous nos pieds, les eaux qui nous nourrissent et le réseau interconnecté de la vie qui nous entoure. Nous rendons grâce pour les traditions et les connaissances transmises par nos ancêtres, qui nous enracinent dans une profonde compréhension du monde naturel. Abordons le temps que nous passons ensemble avec humilité, en reconnaissant l'importance d'écouter les différents points de vue et d'apprendre des expériences des communautés autochtones. Engageons-nous à respecter les principes de respect, de réciprocité et d'harmonie avec la terre. Que nos discussions soient guidées par un engagement commun en faveur de la justice, de l'équité et du bien-être de tous.

### **Retour à la séance**

Le commissaire K. Crockett est revenu à la salle de réunion à 18h22.

### **Déclaration de conflit**

Aucune déclaration de conflit n'a été faite concernant les points de l'ordre du jour de ce soir.

## Rapport de la présidente d'élection

Le 22 août 2024, l'avis d'élection a été publié, indiquant que les postes de président et de commissaires dans les 10 circonscriptions électorales de la Commission scolaire New Frontiers (CSNF) étaient ouverts à la candidature ; les déclarations de candidature étaient disponibles en ligne.

Les candidats ont été invités à déposer leur déclaration de candidature auprès de la présidente d'élection et/ou de la secrétaire d'élection aux dates et heures suivantes :

- Mardi 24 septembre 2024 – 13h00 à 15h00 et 17h00 à 19h00 ;
- Jeudi 26 septembre 2024 – 13h00 à 16h00 ; et au plus tard le
- Dimanche 29 septembre 2024 – 14h00 à 17h00.

À 17h00, le dimanche 29 septembre 2024, à la clôture officielle de la période de nomination, la CSNF a obtenu les résultats suivants :

• Président	John Ryan	Acclamé
• Circonscription électorale no 1	Raymond Ledoux	Acclamé
• Circonscription électorale no 2	Karin Van Droffelaar	Acclamé
• Circonscription électorale no 3	Lina Chouinard	Acclamé
• Circonscription électorale no 4	Kenneth Crockett	Acclamé
• Circonscription électorale no 5	Cristian Espinosa-Fuentes	Acclamé
• <b>Circonscription électorale no 6</b>	<b>Corrine Kane, Anne-Marie Yelle</b>	<b>EN ÉLECTION</b>
• Circonscription électorale no 7	Dianne Eastwood	Acclamé
• Circonscription électorale no 8	Peter Stuckey	Acclamé
• Circonscription électorale no 9	Barbara Ednie	Acclamé
• Circonscription électorale no 10	Connor Stacey	Acclamé

Une élection a été organisée dans la circonscription électorale no 6. Des cartes « Avis d'élection » ont été envoyées à tous les électeurs inscrits dans la circonscription no 6, et un avis public a été publié le 4 octobre 2024, indiquant que la liste électorale de la circonscription no 6 serait révisée et que les électeurs auraient deux possibilités d'ajouter, de supprimer ou de corriger leur nom :

• 10 octobre 2024	14h30 à 18h00	École Mary Gardner
• 15 octobre 2024	19h00 à 22h00	Institut Gault

Un deuxième avis public de scrutin a été publié le 18 octobre 2024 et des cartes de « Rappel de vote » ont été envoyées à tous les électeurs inscrits, y compris ceux qui ont été ajoutés à la suite de la procédure de révision.

Le vote itinérant a été offert à 19 établissements de soins de longue durée enregistrés ; aucune demande de vote itinérant n'a été reçue.

Des bureaux de vote ont été installés à l'Institut Gault pour les électeurs résidant à Salaberry-de-Valleyfield et à l'école Mary Gardner pour les électeurs résidant à Beauharnois et à St-Étienne-de Beauharnois. Un vote par anticipation a eu lieu le dimanche 27 octobre 2024. 17 électeurs ont voté par anticipation à l'Institut Gault ; personne n'a voté à l'école Mary Gardner ce jour-là. Le jour du scrutin a eu lieu le 3 novembre 2024 aux mêmes endroits. 30 électeurs ont voté à l'Institut Gault et 14 électeurs ont voté à l'école Mary Gardner. Avec un total de 61 électeurs, sur 1 430 électeurs inscrits, le taux de participation pour New Frontiers est de 4,3%.

Après la fermeture des bureaux de vote le dimanche 3 novembre 2024, les bulletins de vote ont été comptés dans les bureaux de la Commission scolaire New Frontiers. Les résultats ont été de 22 votes en faveur de Corrine Kane et de 39 votes en faveur d'Anne-Marie Yelle. Par conséquent, Anne-Marie Yelle a été déclarée élue à la majorité dans la circonscription électorale no 6.

Aucune demande de recomptage judiciaire n'ayant été formulée dans les quatre jours suivant l'élection, je déclare que les élections du 3 novembre 2024 à la Commission scolaire New Frontiers sont closes, avec les résultats suivants :

• Président	John Ryan	Élu
• Circonscription électorale no 1	Raymond Ledoux	Élu
• Circonscription électorale no 2	Karin Van Droffelaar	Élue
• Circonscription électorale no 3	Lina Chouinard	Élue
• Circonscription électorale no 4	Kenneth Crockett	Élu
• Circonscription électorale no 5	Cristian Espinosa-Fuentes	Élu
• Circonscription électorale no 6	Anne-Marie Yelle	Élue
• Circonscription électorale no 7	Dianne Eastwood	Élue
• Circonscription électorale no 8	Peter Stuckey	Élu
• Circonscription électorale no 9	Barbara Ednie	Élue
• Circonscription électorale no 10	Connor Stacey	Élu

### **Prestation de serment du président et des commissaires**

Les serments suivants ont été prêtés devant la secrétaire générale :

« Je, John Ryan, déclare sous serment que je remplirai fidèlement les fonctions qui m'incombent au mieux de mon jugement et de ma capacité en tant que président. » ;

« Je, Raymond Ledoux, déclare sous serment que je remplirai fidèlement les fonctions qui m'incombent au mieux de mon jugement et de ma capacité en tant que commissaire de la circonscription électorale no 1. » ;

« Je, Karin Van Droffelaar, déclare sous serment que je remplirai fidèlement les fonctions qui m'incombent au mieux de mon jugement et de ma capacité en tant que commissaire de la circonscription électorale no 2. » ;

« Je, Lina Chouinard, déclare sous serment que je remplirai fidèlement les fonctions qui m'incombent au mieux de mon jugement et de ma capacité en tant que commissaire de la circonscription électorale no 3. » ;

« Je, Kenneth Crockett, déclare sous serment que je remplirai fidèlement les fonctions qui m'incombent au mieux de mon jugement et de ma capacité en tant que commissaire de la circonscription électorale no 4. » ;

« Je, Cristian Espinosa-Fuentes, déclare sous serment que je remplirai fidèlement les fonctions qui m'incombent au mieux de mon jugement et de ma capacité en tant que commissaire de la circonscription électorale no 5. » ;

« Je, Anne-Marie Yelle, déclare sous serment que je remplirai fidèlement les fonctions qui m'incombent au mieux de mon jugement et de ma capacité en tant que commissaire de la circonscription électorale no 6. » ;

« Je, Dianne Eastwood, déclare sous serment que je remplirai fidèlement les fonctions qui m'incombent au mieux de mon jugement et de ma capacité en tant que commissaire de la circonscription électorale no 7. » ;

« Je, Peter Stuckey, déclare sous serment que je remplirai fidèlement les fonctions qui m'incombent au mieux de mon jugement et de ma capacité en tant que commissaire de la circonscription électorale no 8. » ;

« Je, Barbara Ednie, déclare sous serment que je remplirai fidèlement les fonctions qui m'incombent au mieux de mon jugement et de ma capacité en tant que commissaire de la circonscription électorale no 9. » ;

« Je, Connor Stacey, déclare sous serment que je remplirai fidèlement les fonctions qui m'incombent au mieux de mon jugement et de ma capacité en tant que commissaire de la circonscription électorale no 10. » ;

« Je, Jennifer Largan, déclare sous serment que je remplirai fidèlement les fonctions qui m'incombent au mieux de mon jugement et de ma capacité en tant que commissaire représentant les parents. » ;

« Je, Lorne Ferguson, déclare sous serment que je remplirai fidèlement les fonctions qui m'incombent au mieux de mon jugement et de ma capacité en tant que commissaire représentant les parents, niveau primaire. » ;

« Je, Kenneth Bernard, déclare sous serment que je remplirai fidèlement les fonctions qui m'incombent au mieux de mon jugement et de ma capacité en tant que commissaire représentant les parents, niveau secondaire. » ;

« Je, Brenda Bourdeau, déclare sous serment que je remplirai fidèlement les fonctions qui m'incombent au mieux de mon jugement et de ma capacité en tant que commissaire représentant le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. »

### **Adoption de l'ordre du jour**

Le président commence à présider la séance.

L'ordre du jour est adopté tel quel sur proposition de la commissaire L. Chouinard.

**MOTION ADOPTÉE** à l'unanimité.

### Résolution #CC24-11-19-001

#### Élection du vice-président

Il y a eu un appel aux nominations pour la vice-présidence du Conseil des commissaires :

La commissaire B. Ednie propose la candidature du commissaire R. Ledoux. La nomination est acceptée.

Il y a eu un deuxième appel et un troisième appel aux nominations.

Il est donc proposé par le commissaire C. Stacey de clore les nominations.

**MOTION ADOPTÉE** à l'unanimité.

Le commissaire R. Ledoux est déclaré vice-président du Conseil des commissaires par acclamation.

#### Période de questions du public

Aucune question n'a été posée par les membres du public.

#### Remarques et points du président

Les sujets suivants ont été abordés : bienvenue ; l'importance des élections de la commission scolaire et de leur succès ; conférence CARE ; collecte de fonds pour la loi 40 et les audiences à venir à la cour d'appel ; gel d'embauches.

#### Remarques et points du directeur général

Les sujets suivants ont été abordés : bienvenue ; informations ; gel d'embauches et processus de dérogation ; réunion à venir avec le MEQ.

### Résolution #CC24-11-19-002

#### Désignation du Responsable du traitement des plaintes

Attendu que le règlement JCEA identifie un « Responsable du traitement des plaintes » qui est désigné par la Commission scolaire ; et attendu que l'article 24 de la loi 9 « Loi sur le protecteur national de l'élève », identifie également un employé qui est désigné par le Conseil des commissaires comme « Responsable du traitement des plaintes » (RTP) ; et attendu que Me Linda Julien occupe ce poste depuis le 1er juillet 2024 ; et attendu qu'il est proposé qu'un autre employé soit nommé à ce poste à compter du 30 novembre 2024 ;

#### En comité

Sur proposition du vice-président R. Ledoux, la séance est déplacée en comité à 18h51.

#### Hors comité

Sur proposition de la commissaire L. Chouinard, la séance en comité est levée à 19h01.

Par conséquent, sur la recommandation du directeur général, il est proposé par la commissaire L. Chouinard que le Conseil des commissaires désigne Sabrina De Castris comme *Responsable du traitement des plaintes* pour la Commission scolaire New Frontiers, à compter du 30 novembre 2024.

**MOTION ADOPTÉE** à l'unanimité.

### Résolution #CC24-11-19-003

#### Nomination du Responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité

Attendu que toutes les dispositions du projet de loi 53 (la loi édictant la Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives (RLQ 2024, c.21)) entreront en vigueur le 30 novembre 2024 ; et attendu que les organismes publics doivent prendre certaines mesures d'ici le 30 novembre 2024, dont l'abrogation des procédures internes existantes en matière de divulgation d'actes répréhensibles et l'abolition du poste de Responsable du suivi des divulgations et la nomination d'un Responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité ;

Par conséquent, sur la recommandation du directeur général, il est proposé par le commissaire L. Ferguson que le Conseil des commissaires désigne Sabrina De Castris comme « Responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité » pour la Commission scolaire New Frontiers, à compter du 30 novembre 2024.

**MOTION ADOPTÉE** à l'unanimité.

### Résolution #CC24-11-19-004

#### Frais d'association – Association Réseau du Sport Étudiant du Québec (RSEQ)

Attendu que le Réseau du Sport Étudiant du Québec (RSEQ) est l'organisme directeur du sport scolaire primaire et secondaire, collégial et universitaire au Québec ; et attendu que la Commission scolaire New Frontiers est affiliée au RSEQ Montérégie depuis de nombreuses années ; et attendu que la Commission scolaire New Frontiers souhaite renouveler l'affiliation pour l'année à venir ; et attendu que le Conseil des commissaires est tenu d'adopter une motion confirmant notre affiliation sportive au RSEQ Montérégie pour l'année scolaire 2024-2025 ;

Par conséquent, sur la recommandation du Comité permanent des services éducatifs, il est proposé par la commissaire K. Van Droffelaar que la Commission scolaire New Frontiers paie à l'Association RSEQ Montérégie :

- Un droit d'affiliation de base de 405,08 \$ ; et
- Un taux d'adhésion par habitant de vingt-huit cents par élève (0,28 \$) au niveau primaire ; et
- Un taux d'adhésion par habitant de vingt-neuf cents par élève (0,29 \$) au niveau secondaire ; et

Que ces frais soient basés sur les effectifs du 30 septembre 2024 dans toutes nos écoles ; et que Terri Marino (niveau secondaire) et Christopher Blouin (niveau primaire) soient désignés comme représentants de la commission scolaire au RSEQ.

**MOTION ADOPTÉE** à l'unanimité.

#### **Deuxième période de questions publiques**

Aucune question n'a été posée par les membres du public.

#### **Ajournement**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h06 sur proposition du commissaire L. Ferguson.

**MOTION ADOPTÉE** à l'unanimité.

John Ryan  
Président

Joyce Donohue  
Secrétaire générale